

U Nutiziale

DI A CUMUNA DI PRUNELLI-DI-FIUM'ORBU

1^{ER} N°41
SEMESTRE 2022



La jeunesse du Fium'Orbu,
notre préoccupation pour demain
p.3

In Prima
p.3 - 8

Attualita
p.9 - 10

Tribuna Libera
p.11

Travaglia
p.12 - 13

A Scola
p.14 - 15

A Festa
p.16 - 19

Estate
p.20

Suciale
p.21

Riflessu
p.22 - 23

Casa Cumuna
20243 Prunelli di Fium'Orbu
Tél. 04 95 56 51 10
secretariat-general@prunellidifiumorbu.fr



www.prunellidifiumorbu.fr



Mes chers amis,

Les dernières élections législatives ont été marquées, comme c'est souvent le cas, par un taux d'abstention très élevé, cela montre le désintérêt et le manque de confiance de la population envers la sphère politique. Il existe aussi une certaine désespérance face à l'immobilisme et à la lourdeur de l'appareil d'État confronté aux grands enjeux de notre époque. Ceux sont ces mêmes enjeux qui nous inquiètent et nous interpellent en particulier pour l'avenir de nos enfants.

Jean-Félix Acquaviva a donc été réélu dans notre circonscription, il s'est engagé à être pleinement à nos côtés dans la stratégie audacieuse que le conseil municipal de Prunelli met en place pour poursuivre le redressement de notre commune.

Le taux de réussite du baccalauréat de notre lycée reste bon, en particulier dans notre commune avec cette année 31 lauréats dont 25 avec mentions, 12 mention AB, 10 mentions B, 3 mentions TB dont 1 avec les félicitations du jury. Cette réussite est le fruit du travail de nos élèves tout au long de l'année, encadrés par des enseignants de qualité durant leur cursus scolaire dans le secondaire. Il est aussi le fruit d'une continuité sérieuse dans l'enseignement reçu depuis notre école maternelle et jusqu'à l'école élémentaire.

Je voudrais ici sincèrement remercier les institutrices et instituteurs de nos écoles mais aussi tout le personnel d'encadrement qui permet une éducation locale, de très bon niveau, dans un environnement maîtrisé malgré les structures immobilières désuètes et vieillissantes.

Tout ce monde éducatif ne pourrait sereinement fonctionner sans l'action quotidienne de l'équipe administrative qui, bien que n'apparaissant pas sur le devant de la scène, assume une grande quantité de travail permettant que chacun soit sécurisé dans sa profession.

Pour accompagner notre jeunesse dans son devenir et sa formation, la commune met en place de nombreuses activités culturelles, éducatives et sportives. Atlas de la Biodiversité Communale, Concours Photo amateur, Fête de la nature, Animations autour de l'eau, Conférence, Carnaval, Pièces de théâtre en plein air, Spectacle de cirque, Concerts gratuits, Nuit des étoiles, Valorisation et sauvegarde du patrimoine local rural, Jeu de découverte du territoire à la recherche du Trésor de Murat, Sentiers patrimoniaux thématiques ...

Nous avons aussi déposé auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, auprès du recteur et de l'Inspecteur de l'Académie, auprès des autorités Préfectorales, un projet ambitieux d'accompagnement de nos enfants dans leurs études labelisé : FIUM'ORBU TERRITOIRE ÉDUCATIF.

Soutenu par notre député récemment élu, nous voulons faire adopter ce projet par les différentes administrations sollicitées.

La commune s'engage pleinement ainsi, à son échelle, à soutenir l'éducation et la formation de nos enfants. Avec eux, nous devons affronter les grands enjeux actuels d'un monde en pleine et rapide mutation semblant parfois avoir perdu son âme !

Ce chantier paraît donc immense et nos moyens sont limités.

Devant la nécessité impérieuse de réformer désormais notre société, il importe de mettre en avant notre capacité d'imagination.

Face à toutes ces incertitudes, il nous faut cesser d'être crispé sur nous-même et nos habitudes.

Il nous faut être aux côtés de notre jeunesse qui doit réfléchir, imaginer, créer, innover.

Il nous faut pour cela libérer sa puissance de changement pour qu'elle soit à la hauteur de ce monde en plein bouleversement.

Vaste programme ... mais je leur fais confiance !

Disponible et tout à votre écoute,
votre Maire,
André ROCCHI

LE PROJET

LA JEUNESSE DU FIUM'ORBU, NOTRE PRÉOCCUPATION POUR DEMAIN

A l'issue du concours d'architectes, dans le cadre de la réalisation du futur plateau scolaire et sportif, c'est le projet du Cabinet Battesti Architectes d'Ajaccio qui a été retenu pour un montant estimé d'environ 16 millions d'euros subventionné à hauteur de 80 %.



La reconstruction du plateau scolaire et sportif communal est une nécessité afin de redonner un outil d'apprentissage conforme et sain pour notre jeunesse.

GROUPE SCOLAIRE ET PLATEAU SPORTIF :

- ✓ Un concept architectural proposant des édifices en matériaux nobles, locaux ou biosourcés
- ✓ Des volumétries simples et claires, deux carrés pour l'école élémentaire et la maternelle
- ✓ Des espaces communs au centre
- ✓ Deux rectangles pour la halle sportive et la tribune et une équerre pour le club house
- ✓ Une circulation centrale en double sens desservant le parking au nord, dépose-minute et cars scolaires au sud
- ✓ Une entrée principale du groupe scolaire au sud via une large voie réservée aux piétons et des entrées de service au nord
- ✓ 3 202 m² d'espaces intérieurs
- ✓ 2812 m² de cour de récréation
- ✓ 516 m² de jardins pédagogiques
- ✓ 40 places de stationnement pour le personnel
- ✓ 35 places de stationnements visiteurs
- ✓ 25 places de dépose-minute
- ✓ Un terrain de Football, une piste d'athlétisme d'environ 400 m et un tennis de 1118 m²
- ✓ 234 m² de gradins, 8 rangées et 94 places de stationnements visiteurs



VOTE DU BUDGET 2022

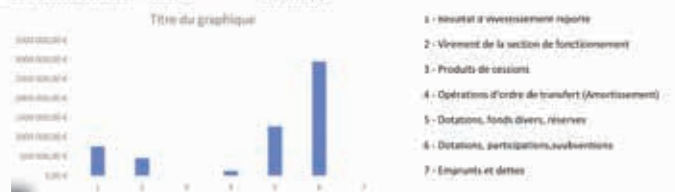
Le virement de la section de fonctionnement est en nette progression et est le résultat des efforts consentis pour gérer au plus juste les dépenses de fonctionnement.

Présentation Budget M14 2022 - Prunelli Di Fiumorbu

Chapitres Articles	Désignation	Prévu 2021	Réalisé 2021	Prévu 2022
001	Résultat d'investissement	910 204,00 €	910 204,74 €	758 375,35 €
023	Virement de la section de fonc.	129 793,00 €	0,00 €	450 616,07 €
024	Produits de cessions	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert	123 000,00 €	252 297,01 €	126 500,00 €
10	Dotations, fonds divers, réserves	373 610,00 €	424 589,67 €	1 276 454,93 €
18	Dotations, participations, subv.	2 236 421,00 €	1 337 072,82 €	2 950 413,18 €
18	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL		3 853 028,00 €	2 924 564,04 €	5 585 879,32 €

Résultat du CG 2021 : 2 934 184,04 - 910 204,34 = **2 023 979,70 €**

Le budget d'investissement s'équilibre, pour l'année 2022, à **7 582 075,35 €**.
L'excédent global de fonctionnement de 2 204 676,91 € a été réparti sur les comptes "002" en fonctionnement et "006" en recettes d'investissement pour un montant de 568 454,93 €. Le virement de la section de fonctionnement (023) est en nette progression et est le résultat des efforts consentis pour gérer au plus juste nos dépenses de fonctionnement. Compte tenu des subventions déjà accordées par la Collectivité de Corse, l'Etat et d'autres financeurs, nous pouvons envisager sereinement les dépenses inscrites au budget cette année. **Aucun emprunt n'est prévu en 2022.**



Compte tenu des subventions déjà accordées par la Collectivité de Corse, l'État et d'autres financeurs, la commune peut envisager sereinement les dépenses inscrites au budget cette année.

Présentation Budget M14 2022 - Prunelli Di Fiumorbu

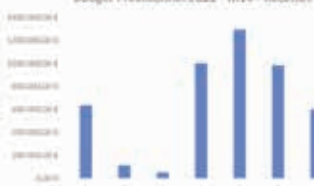
Chapitres Articles	Désignation	Prévu 2021	Réalisé 2021	Prévu 2022
002	Résultat de fonctionnement	454 730,00 €	454 730,83 €	636 222,00 €
013	Atténuation de charges	98 271,00 €	162 718,45 €	111 500,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
70	Produits des services et domaine	705 537,00 €	1 111 612,25 €	1 001 385,00 €
73	Impôts et taxes	1 301 455,00 €	1 245 277,89 €	1 296 400,00 €
74	Dotations, participations, subv.	1 014 349,00 €	1 225 548,90 €	984 000,00 €
75	Recettes diverses	495 000,00 €	589 039,15 €	600 000,00 €
77	Produits exceptionnels	138 500,00 €	143 671,61 €	60 000,00 €
TOTAL		4 118 242,00 €	4 932 599,08 €	4 739 507,00 €

Résultat du CG 2021 : 4 932 388,08 - 454 730,83 = **4 477 657,25 €**

Le budget de fonctionnement de la collectivité s'équilibre, pour l'année 2022, à **4 739 507 €**. Les bons résultats de l'exercice 2021 permettent de dégager un excédent global de fonctionnement de 2 204 676,91 € réparti sur les comptes "002" en fonctionnement et "006" en recettes d'investissement. Les recettes principales proviennent des impôts et taxes et des produits du domaine et nous permettent d'envisager sereinement toutes les dépenses prévues.

- 1 - Résultat de fonctionnement reporté
- 2 - Atténuation de charges
- 3 - Opérations d'ordre de transfert
- 4 - Produits des services et du domaine
- 5 - Impôts et taxes
- 6 - Dotations et subventions
- 7 - Autres produits de gestion
- 8 - Produits exceptionnels

Budget Prévisionnel 2022 - M14 - Recettes



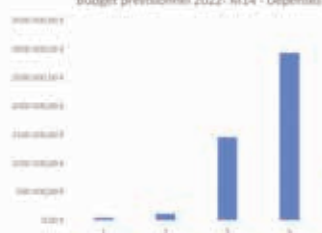
Aucun emprunt n'est prévu en 2022.

Présentation Budget M14 2022 - Prunelli Di Fiumorbu

Chapitres Articles	Désignation	Prévu 2021	Réalisé 2021	Prévu 2022
040	Opérations d'ordre de transfert	50 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
18	Emprunts en euros	115 000,00 €	113 524,15 €	115 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles	333 594,00 €	105 341,07 €	1 459 094,45 €
21	Immobilisations corporelles	1 199 161,33 €	1 005 183,82 €	2 938 929,42 €
23	Immobilisations en cours	2 155 272,67 €	941 739,85 €	998 555,44 €
TOTAL		3 853 028,00 €	2 165 788,89 €	5 582 075,32 €

Le budget d'investissement s'équilibre, pour l'année 2022, à **7 582 075,32 €**.
Pour cette année, outre la poursuite de notre projet de construction du groupe scolaire et plateau sportif, les principaux travaux prévus sont : la réalisation d'une aire de jeux pour enfants à Miglicciaru, la rénovation de l'éclairage public, des rénovations au Village, la restauration des anciens registres d'état civil, la remise en état d'une partie de la voirie communale.

Budget prévisionnel 2022 - M14 - Dépenses



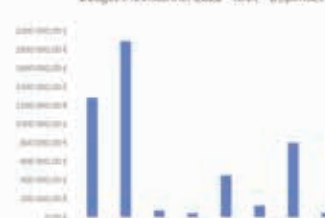
Si vous désirez davantage de renseignements concernant le budget, nous vous invitons à venir en mairie et serons ravis de répondre à vos interrogations.

Présentation Budget M14 2022 - Prunelli Di Fiumorbu

Chapitres Articles	Désignation	Prévu 2021	Réalisé 2021	Prévu 2022
013	Charges à caractère Général	1 360 700,00 €	990 169,13 €	1 283 300,00 €
012	Charges de personnel	1 870 000,00 €	1 821 327,65 €	1 891 300,00 €
014	Atténuation de produits	74 841,00 €	74 841,00 €	75 000,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	45 000,00 €
023	Virement à la section d'invest.	129 793,00 €	0,00 €	450 316,07 €
062	Opérations d'ordre de transfert	253 000,00 €	252 297,01 €	126 500,00 €
65	Charges de gestion courante	567 908,00 €	517 180,99 €	803 190,93 €
66	Charges financières	51 000,00 €	48 881,80 €	47 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	11 000,00 €	3 024,59 €	18 100,00 €
TOTAL		4 118 242,00 €	3 727 722,17 €	4 739 507,00 €

Le budget de fonctionnement de la collectivité s'équilibre, pour l'année 2022, à **4 739 507 €**. L'augmentation des charges à caractère général (011) est principalement due à la flambée du prix des matières premières (carburant, énergie, alimentation...). En ce qui concerne les frais de personnel (012), l'augmentation est majoritairement due au "Glissement Vieillesse-Technicité" et à la part importante des frais d'assurance couvrant les risques liés au personnel (auto-assurance). Pour les charges de gestion courante (65), la participation votée par le Conseil Municipal pour abonder le budget est plus importante cette année. **Aucun emprunt n'est prévu en 2022.**

Budget Prévisionnel 2022 - M14 - Dépenses



- 1 - Charges générales
- 2 - Charges de personnel et frais assimilés
- 3 - Atténuation de produits
- 4 - Dépenses imprévues
- 5 - Virement à la section d'investissement
- 6 - Opérations d'ordre (amortissements)
- 7 - Charges de gestion courante
- 8 - Charges financières
- 9 - Charges exceptionnelles

CULTURE, PATRIMOINE ET ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ POUR LA COMMUNE



André ROCCHI, accompagné de ses élus, a porté à la connaissance de la Collectivité de Corse les nombreux projets structurants menés par la commune dans les domaines de la Culture et l'Éducation lors d'une réunion de travail en présence d'Antonia LUCIANI, conseillère exécutive en charge de la Culture, du Patrimoine, de l'Éducation et de la Formation ;

Pierre-Paul SALVIANI son collaborateur, ainsi que Pierre-Jean CAMPOCASSO, Directeur du patrimoine et Jean-François CUBELLS, Directeur général Adjoint.

Après avoir établi une feuille de route, les parties prenantes se sont d'ores et déjà fixées un calendrier de réunions sur sites.



IN PRIMA



Le Conseil Municipal de Prunelli a marqué sa volonté de s'investir dans la recherche et la mise en valeur du patrimoine historique de notre territoire. Des recherches de terrain ont déjà permis à Monsieur le Maire d'écrire et de présenter La guerre du Fium'Orbu dont fait partie prenante Le trésor de Murat. Le Conseil Municipal a privilégié la mise en place du sentier du patrimoine qui, à travers les sites de San Ghjuvanni, La Cursa et le Couvent San Frabcescu, met en valeur notre commune à travers les siècles. Dans un même temps, des demandes de subventions ont été faites pour remettre en marche le Musée Mnemosina de Prunelli.

LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE EN BONNE VOIE

Dans le cadre du Plan Alimentaire de Territoire, la commune de Prunelli di Fium'Orbu désire s'engager pleinement dans un projet visant à augmenter son autonomie alimentaire tout en structurant son plan dans le cadre des impératifs de développement durable.



La ferme productive s'étendra sur un total de 1100m² avec :

- ✓ Un espace sous serre en aquaponie de 400m²
- ✓ Une réhabilitation d'une serre existante de 200m²
- ✓ Un espace productif sur le site Les jardins de Prunelli de 500m²

Les objectifs à atteindre :

- ✓ Instaurer un circuit alimentaire court, répondant à la demande locale. La particularité de notre commune étant la fourniture de 1600 repas quotidiens de restauration collective dans nos écoles, collège, lycée, EHPAD, ESAT ...
- ✓ Privilégier une technique agricole permettant de faire face aux épisodes de manque d'eau : permaculture et aquaponie qui consomment 95 % d'eau en moins.
- ✓ Choisir comme intervenants les résidents de l'ESAT installés sur notre commune, afin de montrer que même une agriculture de pointe est capable de mettre en place une stratégie sociétale inclusive.

- ✓ Mettre en avant l'aspect pédagogique et instructif de ces structures auprès des 1650 élèves scolarisés sur la commune qui compte près de 4000 habitants.
- ✓ Proposer aux agriculteurs des installations de plus petite taille et consommant moins de terre tout en produisant, tout au long de l'année, des produits de saison aptes à fournir des revenus complémentaires. De plus, cette démarche présente un aspect de recherche et de développement durable ainsi qu'une capacité à enseigner et à former (complément éventuel aux lycées agricoles de Sartène et de Borgo).

Lors de l'édition d'I Scontru di a muntagna qui s'est tenue à Montegrossu en Balagne, Jean-Félix Acquaviva, *Président délégué du Comité de Massif et Député de la circonscription de Corté-Balagne*, a cité notre Plan Alimentaire Territorial en exemple, **projet retenu et financé à 80%** (60% Comité de Massif, 20% France Relance Economique et 20% la commune)

«La commune de Prunelli di Fium'Orbu désire s'engager dans un projet visant à augmenter son développement durable. Ce projet a pour but de développer l'agriculture sur son territoire par la mise en place de la permaculture des jardins, de la logique maraîchère ou fruitière, selon la capacité des terrains. Il s'agit d'alimenter la restauration collective, notamment les cantins scolaires et les EHPAD de la ComCom.»

OPÉRATION MAJORDOME BIENVEILLANT POUR LE MAINTIEN A DOMICILE

Présentation de l'opération "majordome bienveillant" lundi 16 mai en mairie à la demande de notre maire et médecin André Rocchi. ADMR, MSA, Maison de santé et représentants du système d'information de télémédecine sur l'île se sont réunis afin d'échanger sur la problématique du maintien à domicile et des déserts médicaux en particulier dans les villages de montagne.

L'objectif est d'offrir aux personnes âgées des réponses adaptées permettant le maintien à domicile afin que tous les acteurs du parcours de soin,



médecins, infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, aide-ménagères ... puissent intervenir aux temps les plus opportuns et en synergie même dans le cadre de l'urgence.

Il a été aussi évoqué la dimension plateforme de services, que pourrait revêtir notre EHPAD local A Ziglia, dans la structuration de la future offre de soins. Enfin a été évoqué la création et le fonctionnement de logements inclusifs diffus susceptibles d'améliorer le lien entre service de proximité et personne dépendante.



Devant un EHPAD vieillissant, un CAT relativement détérioré, une désertification médicale imminente, la nécessité d'un hôpital local, les manques et déficits dans les différents parcours de soin, la Municipalité multiplie les rencontres et les séances de travail de façon à imaginer des solutions pouvant au moins amortir les chocs sanitaires à venir. La Municipalité lance un cri d'alarme sur le potentiel de soins qui n'est pas du tout en phase avec la fréquentation estivale. Dernièrement, les différents dossiers ont été évoqués avec l'équipe de la MSA, son Directeur Monsieur PORTA et le médecin responsable de la structure.



UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT PLUS EFFICACE

La municipalité travaille depuis maintenant plus d'un an à une meilleure gestion du réseau assainissement de la commune.



IN PRIMA

Les objectifs :

- ✓ Un réseau plus efficace permettant de réduire les eaux claires parasites.
 - ✓ Des postes de refoulement aux normes en vigueur.
 - ✓ Un prix plus juste pour tous.
- Pour cela, la commune s'est lancée dans la rénovation de près de 7km de son réseau assainissement pour un coût total de 3,747 Millions d'euros.

«Ces travaux, subventionnés à hauteur de 83 %, s'inscrivent dans le cadre du schéma directeur assainissement.»

En début d'année, les travaux de rénovation sur le secteur d'Abbazia portaient également sur *la rénovation, l'auto-surveillance et la modernisation des postes de refoulement* de la commune afin d'être enfin dans les règles et dans une gestion raisonnée de nos eaux usées. Depuis le mois de mars, les travaux concernent

Casella, Morta, Migliacciaru, Capannella et Casamozza.



LA COMMUNE LAURÉATE DU PROJET « EAU ET PARTICIPATION CITOYENNE »

La commune de Prunelli a été officiellement reconnue lauréate de l'appel à projets « eau et participation citoyenne » parmi 18 autres, le 9 mai dernier au siège de l'Agence de l'eau à Lyon.

Dans ce contexte, accompagnée par le CPIE Centre Corse – A Rinascita, la commune souhaite solliciter les habitants sur les enjeux de l'eau du territoire dans le cadre de la révision de son PLU par le biais d'activités gratuites qui se dérouleront du mois de mai 2022 à septembre 2023.

Le Plan Local d'Urbanisme permet de se projeter dans l'avenir et d'élaborer un véritable projet de territoire tourné vers le développement durable. Entourée de 3 cours d'eau et d'une zone humide, Prunelli est consciente que l'enjeu de préservation de la ressource est de taille et souhaite mobiliser les

habitants autour de cet enjeu, recueillir leur perception et les impliquer dans la réflexion sur la gestion et l'aménagement du territoire. Ce projet découle également de la réflexion

menée dans le cadre de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Associée au CPIE A Rinascita, de nombreuses actions sur le territoire seront proposées, permettant aux habitants de s'informer et de s'exprimer.

En première partie du programme, la population est invitée à donner son avis sur les enjeux liés à l'eau

en répondant à un questionnaire à l'adresse : <https://form.jotform.com/221293651863055>

Qui peut participer :

Habitants de Prunelli di Fium'Orbu et des villages alentours.

Seul, entre amis ou en famille, tous sont conviés à participer aux différentes actions.



ENVIRONNEMENT

BELLES AVANCÉES DU PROJET ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Le 13 janvier dernier, une réunion de présentation de l'état d'avancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale, organisée avec le CPIE Centre Corse – A Rinascita, a rassemblé une trentaine de personnes qui ont pu avoir un aperçu de la richesse faunistique et floristique de la commune ! Certains se sont ensuite prêtés au jeu pour aborder le lien entre aménagement du territoire et besoins de déplacements des espèces. Merci à tous les habitants pour votre engagement et votre curiosité et merci à nos partenaires pour la qualité de ce projet.



TOUSSAINT BARBONI, CONSEILLER MUNICIPAL ET MAÎTRE DE CONFÉRENCES A ORGANISÉ LE PREMIER SÉMINAIRE FEUX DE FORÊT SUR LA COMMUNE

« A l'occasion des 40 ans de l'Université de Corse, j'ai souhaité que la commune accueille un séminaire Feux de forêt sur la recherche, la prévention et la lutte incendie. »

Grâce à la mobilisation de tous, de nombreux intervenants, acteurs de la lutte, décideurs et public ont répondu présents afin de partager et informer sur le risque incendie. L'objectif de cette décentralisation était de montrer l'impact des projets structurants de l'Université de Corse sur le territoire. « La thématique portait sur les incendies de forêt et plus particulièrement des problématiques aux interfaces forêt/habitat et les réponses que peut apporter la recherche de l'Université di Corsica notamment par l'expérimentation sur les territoires et la coopération avec notre Communauté de Communes.



Je tiens à remercier Gilles Planelles, Virginie Tihay-Felicceli, Yolanda Perez-Filidori, Anthony Graziani, Jean-Yves Duret et Antonella Massaiu pour la qualité des débats et André Rocchi pour son accueil au sein de notre salle Cardiccia.

«Ces dernières années de nombreux grands-feux ou Méga feux embrasent des pays entiers».

Ces grands feux sont essentiellement dus à des conditions météorologiques extrêmes qui augmentent la vitesse de propagation des incendies les rendant incontrôlables. Du fait du dérèglement climatique et de l'expansion des zones rurales, la gravité, la saisonnalité et la fréquence des incendies

de forêt a considérablement augmenté au cours des dernières décennies augmentant le nombre de structures détruites. Les zones où l'urbanisation et les espaces naturels se rencontrent sont appelées interfaces forêt/habitat où le risque incendie est important.

« En Corse, nous observons une baisse significative des surfaces parcourues et des départs de feux.»

Si la Corse et le Sud de la France ont été relativement épargnés ces dernières années, c'est d'une part, en raison d'une météo assez clémente en période estivale. Et d'autre part, les acteurs de la lutte ne laissent pas

les feux se développer, c'est-à-dire que le feu est attaqué (éteint) dès sa naissance, dès l'alerte, contrairement à certains pays comme les Etats-Unis, le Canada ou encore l'Australie.

Le maire a fait part de sa très grande inquiétude quant au risque incendie sur la commune de Prunelli considérée comme la plus à risque de tout le territoire. S'il comprend que ce sujet fasse l'objet d'études dirigées par l'Université de Corse, il regrette et dénonce le manque d'actions pour limiter le risque durant la période estivale à venir et a insisté à maintes reprises à la Communauté de Communes pour que soit organisée une réunion avec les autorités responsables afin d'élaborer une stratégie d'actions en cas de feu.

Attention, au risque incendie, veuillez à respecter les OLD (Obligation légale de débroussaillage). Le guide du débroussaillage vous aidera à effectuer les travaux en toute sécurité et en respectant la réglementation. De plus, en partenariat avec la DRAAF de Corse, la commune de Prunelli di Fium'Orbu a mis en place des autocollants avec QRcode permettant l'accès à la carte du risque incendie, en mairie, sur le site de Calzarellu, Piazza di A Nazione et au village.

Voici ci-dessous la contribution du groupe Per Prunelli à l'enquête publique sur l'extension du centre d'enfouissement de la STOC.

Il est impensable d'accepter que ce projet d'extension de la STOC se réalise.

Prunelli di Fium'Orbu est la poubelle de la Corse depuis plus de 30 ans, cela doit cesser.

Il est plus que temps que chaque territoire gère lui-même le traitement de ses propres déchets.

D'autant que depuis le début de la crise des déchets en 2015, la population du territoire a largement laissé le temps aux principaux décideurs pour trouver des solutions alternatives.

La CDC et l'Etat s'y sont engagés à de nombreuses reprises et publiquement.

La décision finale appartenant au Préfet, représentant de l'Etat en Corse, si ce dernier accordait cette autorisation ce serait renier les engagements précédents de l'Etat vis-à-vis de la population de Prunelli et du Fium'Orbu Castellu.

Autrement dit, si l'Etat renie sa parole sur cette question-là, il ne faudra pas qu'il s'étonne de la perte totale de confiance d'une part de plus en plus importante de nos concitoyens à son égard.

Voici un certain nombre d'éléments qui, en temps normal, devrait conduire le représentant de l'Etat à ne pas accepter cette extension totalement disproportionnée par rapport au projet initial.

En effet, STOC 2 c'était 400 000 tonnes de déchets sur 10 ans, le projet d'extension c'est 665 000 tonnes de déchets sur 15 ans.

Comment est-il possible d'appeler cela un projet d'extension et comment l'Etat pourrait-il accorder une autorisation d'extension pour un projet bien plus important que le projet initial ?

Nous pensons que ce dossier étant un nouveau projet, il doit faire l'objet d'une demande d'autorisation en bonne et due forme.

Une étude sérieuse de l'ensemble des documents relatifs à ce projet d'extension ne peut que conclure à un refus. Sauf en cas de complicité de l'Etat quant à la réalisation de ce projet privé, ce qui serait extrêmement grave. Un accord de l'Etat ne ferait que donner du crédit à ces bruits qui s'entendent assez fréquemment dans la région.

On lit dans les réponses du porteur de projet qu'un jury de nez a été mis en place dès le début de l'exploitation et qu'il faut noter qu'à ce jour, « aucun appel en direct du jury n'est enregistré par l'exploitant et ce depuis plusieurs années ». Il précise également que le risque de nuisances olfactives est si minime qu'il n'y a même pas besoin d'analyser prospectivement ce point-là.

Au vue des multiples manifestations et des multiples témoignages parfaitement relatés par la presse locale, la seule question qui nous vient est « De qui se moque-t-on ? »

L'Etat ne peut pas ne pas être au courant des nuisances olfactives subies quotidiennement par le territoire.

Nous notons que la demande d'autorisation environnementale obtient « des avis favorables sous réserve du respect d'un certain nombre de recommandations » de la part de plusieurs services et entités dépendant notamment de l'Etat. Sauf que ces mêmes services émettent des réserves qui normalement devraient conduire à un refus pur et simple du projet :

- Point agricole : le projet est en ESA et la DDTM dit « sur le plan agricole,



les caractéristiques de ces parcelles font donc obstacle à ce projet » ;

- Gestion de la ressource en eau / accès du site : sans rentrer dans les détails techniques, la DDTM dit que le document est insuffisant et qu'il devra être complété par d'autres mesures pour éviter des pollutions de la ressource en eau.

- À la suite de ce contre-argument, comme si c'était fait exprès pour nous alerter, la DDTM dit que la principale voie d'accès, dite de la route des carrières, est en zone rouge sur le PPRI et que la société qui porte le projet a été verbalisée pour des opérations non autorisées en 2018 et

2019 par les services de l'Etat. Et qu'elle a été par la suite condamnée et sommée de remettre le site en état.

Tout cela pour finalement conclure par un avis favorable sous réserve arguant qu'il n'y aurait pas d'autres solutions. Nous pensons qu'il y a d'autres solutions.

D'ailleurs, ces dernières années ont bien montré qu'il pouvait très bien y avoir d'autres solutions (mise sous balles, exportations...).

Bref on dirait que les services de l'Etat font leur travail à minima en avançant des arguments qui devraient conduire à refuser l'extension. Plusieurs questions se posent à nous :

- Est-ce que l'Etat a demandé officiellement à ses services un avis favorable et que ces derniers, conscients des risques environnementaux et sanitaires, répondent positivement à l'ordre de leur hiérarchie tout en se couvrant ?

- Est-ce pour que d'autres se mobilisent ?

Pour résumer en quelques points, cette demande d'extension :

- Est surdimensionnée par rapport au projet initial,

- Est réalisée sur des terrains en Espaces Stratégiques Agricoles,

- Ne disposent d'aucune voie d'accès répondant à des normes convenables d'un point de vue sanitaire et environnemental et surtout d'aucune maîtrise foncière sur la principale voie d'accès dite de la route des carrières,

- Va perturber l'habitat naturel d'espèces protégées,

- Est réalisée juste au-dessus des captages en eau potable d'une partie de la région,

- Est contraire au plan de la Collectivité de Corse qui promeut des centres de stockage publique...

Bref nous pourrions continuer longtemps la liste des contre-indications à l'autorisation de ce projet d'extension. Et tout le monde le sait.

Un accord de l'Etat à ce projet l'exposerait non seulement à un réel problème politique et social, mais aussi à des poursuites juridiques sérieuses.

D'autant qu'après plus de 30 années de déversement de déchets provenant de toute la Corse, qu'après 7 ans de solidarité supplémentaire dans le difficile contexte de crise des déchets, la population de Prunelli et du Fium'Orbu n'acceptera plus d'être la poubelle de la Corse.

U troppu stroppia.

<https://www.facebook.com/Per-Prunelli>



POPULATION FIUM'ORBU TOUJOURS OTAGE

Une fois de plus notre commune pourrait être mise à contribution pour assumer le problème des ordures ménagères. Ce serait sous la forme d'un agrandissement du centre d'enfouissement ainsi qu'une prolongation de sa durée d'exploitation 15 ans encore.

Le plan de traitement des ordures ménagères de la CDC prévoit que chaque Communauté de Communes assume sa part dans la prise en charge de leurs déchets. Mais avant sa mise en application, il peut nous être demandé injustement de l'assumer à nouveau.

Oubliée dans le Plan de Transformation et

d'Investissements pour la Corse actuel (PTIC) toujours en attente du statut « Petite Ville de demain » promis de longue date, ignorée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) tant pour la remise en état de notre EHPAD que pour l'implantation d'une structure hospitalière, en attente d'un fort soutien de l'Etat pour reconstruire notre plateau scolaire vétuste ... nous ne supportons plus que notre commune soit le territoire éternellement délaissé de la Corse.

Les membres d'Inseme Per Prunelli.

LA MUNICIPALITÉ AU CHEVET DU VILLAGE

Il fait bon vivre à Prunelli village ...

La Municipalité a engagé des travaux de grande envergure début mars avec les entreprises Corse Travaux et Guidicelli Jean-François. Des travaux nécessaires pour l'ensemble des habitants de Prunelli Village qui retrouvent leurs lieux de convivialité.



Rénovation du boulodrome en tuf, place au jeu.



Amélioration significative des routes, comme ici place de l'église et descente du cimetière.



Revêtement de la place du Caffè Buttea, lieu de vie haut en couleurs, emblématique du village.



Mise en place de nouveaux bancs pour admirer l'une des plus belles vues de Corse.



La fontaine du village s'est refait une beauté. Pour la petite histoire «1928» inscrit sur la plaque correspond à la date d'arrivée de l'eau au village.

TRAVAUX DE PRINTEMPS SUR LA COMMUNE



Réfection de la totalité de la route menant à l'Hippodrome de Calzarellu à l'approche de la première réunion hippique de la saison qui s'est déroulée lundi 18 avril.



Le site de Calzarellu fait peau neuve à l'approche de la belle saison : nettoyage des espaces verts, réparation de la balustrade, sécurisation de la passerelle pour tous les usagers de la plage. A proximité du domaine, réfection de la route au lieu-dit Quarcetta avec le curage des fossés.



LA SAISON DES CARNAVALS EST LANCÉE

L'école maternelle Capannella a ouvert le bal des carnivals pour le plus grand bonheur des petits et des grands, suivie par la Micro-crèche U Primu Passu. Ils sont trop mignons.



DU NOUVEAU À LA CANTINE SCOLAIRE

1 / Point nutritionnel sur les repas :

Les menus sont élaborés par Elodie Decleve, diététicienne-nutritionniste, en collaboration avec A Cupulatta, traiteur en charge de la confection des repas, ainsi que le maire et les élus qui sont largement investis dans cette mission. Un point d'honneur est mis sur la qualité des produits proposés aux enfants et particulièrement les tout-petits afin d'optimiser l'équilibre nutritionnel et saveurs agréables, tout en privilégiant un approvisionnement en circuit court et biologique. Pour s'adapter encore davantage aux besoins nutritionnels des enfants, des menus différenciés seront désormais mis en place pour l'école maternelle et pour l'élémentaire. Des repas revisités et adaptés aux petits et aux grands, mais n'en déplaisent à nos enfants, les légumes seront toujours au menu !!!

2 / Coût des repas

Le service de cantine scolaire est un acte volontariste, qui implique de la part de la commune un investissement financier



important, mais surtout une gestion rigoureuse. C'est dans ce contexte que dès le mois de septembre 2022, les tarifs votés en Conseil Municipal seront de 4 € le ticket repas enfant et 4,80 € pour le repas adulte.

3 / Collation en maternelle

La Loi Egalim, entrée en vigueur en 2018, prévoit que les collations de milieu de matinée ne seront plus servies aux enfants progressivement, afin de privilégier l'appétit du midi.

L'ÉCOLE EN TOUTE SÉCURITÉ

Pour que nos enfants puissent jouer en toute sécurité et afin de délimiter des zones d'activité, au vu du protocole sanitaire dans les écoles, la cour de récréation de l'école maternelle a été dotée d'un espace gazon synthétique.



Aménagement similaire aux copains de la Micro-Crèche U Primu Passu où nos petits pensionnaires ont désormais pris leurs marques dans leur nouveau lieu de vie.

La classe de CM1 bilingue en sortie scolaire, à la découverte de la faune et la flore dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale avec le CPIE A Rinascita



RETOUR DU CARNAVAL APRES DEUX ANNÉES BLANCHES

Après deux ans d'absence, le carnaval de Migliacciaru était de retour pour la plus grande joie des visiteurs qui se sont déplacés nombreux le premier dimanche d'avril. Le beau temps était au rendez-vous et les animations proposées ont eu beaucoup de succès auprès d'un public fidèle venu faire la fête sans modération.





A FESTA



L'ANNÉE 2022 TOUJOURS PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA PHOTO

Un énorme bravo à tous les photographes amateurs qui se sont mobilisés durant une année entière en participant à notre grand concours photo dans le cadre de notre projet « Atlas de la biodiversité » organisé avec le CPIE A Rinascita.

Un immense merci également aux membres du jury André ROCCHI, Victoria COLOMBANI, Yannick DOUBLET, Georges GUÉNIOT et Elodie GAMBOTTI qui ont eu la lourde tâche de sélectionner les photos gagnantes chaque mois.

Concours de décembre sur le thème « Les plantes utilisées à Noël »



Gagnant catégorie adulte
«Noël entre mer et maquis»
par Patricia Nordet



Gagnant catégorie enfant
«Petit sapin de Noël»
par Coleen Coutelle



Gagnant catégorie enfant
«Des baies sauvages pour nourrir les oiseaux en hiver»
par Dominik Sculteur

Concours de janvier sur le thème « Le littoral en hiver »



Gagnant catégorie adulte
«Balade sur le littoral en hiver»
par Sophie Angeli



Gagnant catégorie ado
«Après la tempête»
par Romane Martin



Gagnant catégorie enfant
«Le niagara en hiver»
par Liria Angeli

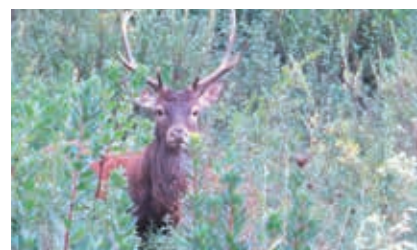
Concours de février sur le thème « Les rencontres animalières »



Gagnant catégorie adulte
«Surprise en trial»
par Chris Colombani



Gagnant catégorie ado
«Visite nocturne»
par Axel Martin



Gagnant catégorie enfant
«Ma plus belle rencontre»
par Lenny Musetti

Concours de mars sur le thème « Les amphibiens »



Gagnant catégorie adulte
«Crapaud vert en visite»
par Paul Contri



Gagnant catégorie ado
« Jardin du crapaud »
par Graziella Rossi



Gagnant catégorie enfant
«Une jolie grenouille verte»
par Lukas Sculteur

BEAU SUCCÈS POUR LA FÊTE DE LA NATURE



Communale. Un grand merci au CPIE Centre Corse - A Rinascita et à l'ensemble de nos partenaires pour la réussite de cette manifestation et à la population pour leur mobilisation.

Crédits photos CPIE Centre Corse - A Rinascita, Patrice Bonnel et Georges Guéniot.



Retour en images sur notre manifestation **24H de la Biodiversité**.

Parmi plus de 7000 animations prévues dans 2000 lieux à travers la France, le magazine **Géo** et l'association de la **Fête de la Nature** ont sélectionné, dans une Top List **Macaron Coup de Cœur 2022**, notre événement organisé dans le cadre de **l'Atlas de la Biodiversité**

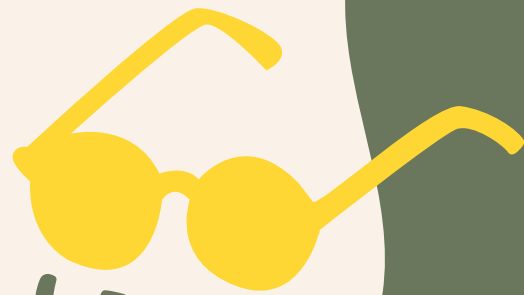


TESTEZ UN NOUVEAU JEU DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Partez à la recherche du Trésor de Murat sur le territoire du Fium'Orbu, dans le cadre du projet transfrontalier Interreg-Cambio Via de la Collectivité de Corse (programme Italie-France Maritime), en téléchargeant l'application Explorama et en scannant les QR codes. Jouez et faites part de vos impressions et suggestions via le questionnaire accessible sur les affiches !

AGENDA ESTIVAL 2022

BOUGER SUR PRUNELLI



Marché de Migliacciaru Tous les mardis et samedis de 8h à 13h
Piazza di a Nazione



Juillet

Vendredi 1 Juillet 21h Représentation théâtrale de la compagnie i Stroncheghjetta
"Un Aria di Famiglia " Piazza di a Nazione

Samedi 2 juillet 21h Représentation théâtrale de la compagnie i Stroncheghjetta
"Que D'espoir " Piazza di a Nazione

Samedi 2 juillet Animations "Eau et territoire" 10h Balade animée autour de l'eau
Parking de Calzarellu et 17h Conférence Antoine Orsini Cinéma Excelsior

Samedi 2 et dimanche 3 juillet Course de nage en mer E Sfide di u Tirrenu
avec le Cercle des nageurs du Fium'Orbu plage de Calzarellu

Mardi 5 juillet 21h30 Nuit des étoiles avec Corse Constellation
Prunelli village place de l'église

Samedi 23 juillet 14h A Ripublica in Festa Fête de la Saint Christophe Stade d'Abbazia

Dimanche 24 juillet 21h Concert Duo violon-piano Richard Jehl et Emilie Fairy
église Santa Maria Prunelli village

Mercredi 27 juillet 19h Grand Loto d'été de L'AFPAE Tour de Calzarellu

Jeudi 28 juillet 21h Concert Jean-Charles Papi Tour de Calzarellu

Août

Jeudi 4 août 21h Concert Quassù
Prunelli village place de la mairie

Vendredi 5 août 21h Nuit des étoiles avec Corse Constellation
Prunelli village place de l'église

Samedi 6 août 14h30 Challenge Carlu Michele Tour de Calzarellu

Jeudi 11 août 21h Concert Andà Tour de Calzarellu

Jeudi 18 août 21h30 Concert I Mantini
Prunelli village place de la mairie

Théâtres, Concerts et
Nuits des étoiles
offerts par la commune

www.prunellidifiumorbu.fr

DONNE DI CORSICA VIENT À VOUS

La commune devient partenaire de Donne di Corsica en mettant à disposition de l'association un bureau afin d'effectuer des permanences et venir en aide aux victimes de la Plaine Orientale.

Vous êtes victime de violences conjugales, violences sexuelles et/ou psychologiques, une correspondante de l'association sera présente sur la commune à la mairie annexe de Migliacciaru :

tous les mardis de 13h30 à 17h

sur rdv au 07 69 07 37 54

et tous les mercredis de 10h à 12h sans rdv.

Vous n'êtes plus seules, venez à la rencontre d'Alice qui sera là pour vous écouter et vous accompagner sur le chemin de la reconstruction.

09 50 07 56 71

hotline tous les jours

de 9h à minuit 7 jours sur 7.



PLUS DE 70 ANS, LE CCAS EST LÀ POUR VOUS

Dans le cadre du plan de prévention et en cas de situations extrêmes (pandémie, canicule, intempéries ...), le CCAS de la commune recommande aux personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, vivant à domicile, de se signaler afin de pouvoir être suivies.

Vous avez plus de 70 ans et résidez sur la commune de Prunelli di Fium'Orbu, recensez-vous en mairie en communiquant votre nom, prénom, date de naissance, adresse et numéro de téléphone afin d'être inscrit sur un registre nominatif.

Une permanence téléphonique est assurée auprès des personnes répertoriées sur ce registre. Nous demandons à celles-ci, à leurs représentants légaux ou à un tiers de bien vouloir communiquer les renseignements demandés, soit par courrier adressé au CCAS Mairie annexe BP 45 Migliacciaru 20243 Prunelli di Fium'Orbu, soit par téléphone au 04.95.56.51.10, soit en vous présentant en mairie.

SUCIALE

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Discours de notre maire :

« Voici la journée du souvenir, de la mémoire, du remerciement à nos anciens, à nos combattants de la liberté. Mais voici aussi des jours de guerre, d'atrocité, de barbarie. Humblement ne quittons pas nos utopies locales, elles nous montrent le cap, celui d'un optimisme résolument de volonté. Nous restons dans l'action avec elles !

La tempête est là, avec elle les vents mauvais. Mais ce n'est pas le vent qui guide le navire mais ce que l'homme fait de ses voiles. »



PARI RÉUSSI, UNE TRÈS BELLE COLLECTE DE SANG À PRUNELLI

Les animations scolaires des bénévoles de l'Association Don du sang de Plaine Orientale ont été payantes, de nombreux donneurs se sont présentés à la collecte de Sang de Prunelli ainsi que des parents d'élèves. Au total 59 personnes permettant à l'EFS (Etablissement Français du Sang) de prélever 52 poches, ce qui est remarquable en à peine 5h. Un grand Merci aux 12 nouveaux donneurs qui ont permis d'atteindre ce nombre impressionnant.



UN MOIS DE MAI SOUS LE SIGNE D'ANIMA

Les artistes étaient à l'honneur en mai en collaboration avec le Centre Culturel Anima. Théâtre en plein air à Calzarellu avec le spectacle «La femme baobab» par la compagnie Acrobatica Machina de Belgodère, polyphonies italiennes et occitanes à l'église Santa Maria de Prunelli village ou encore «C'est que du bonheur !» spectacle de cirque et clown proposé par Olivia et Harold de la compagnie Créacirque d'Ajaccio.



LA COMMUNE PARTENAIRE D'A CURRILINGUA

Un grand bravo à Jules-François PAOLI et Laurent NATALI qui ont porté les couleurs de Prunelli di Fium'Orbu lors de la seconde édition d' A Currilingua.

La commune était fière d'être partenaire de l'Associu Cullittivu Parlemu Corsu qui, à travers cette manifestation, défend et perpétue la langue Corse. 101 km était à parcourir d'Aléria à Bonifacio, une gigantesque chaîne qui montre tout l'investissement de l'association et permet de recueillir des fonds pour soutenir des projets en lien avec la langue.



CÉLÉBRATION DE LA SAINT JEAN ENTRE FOI ET TRADITION

Pour satisfaire à la tradition, les habitants de la commune ont célébré la fête de la Saint Jean. Le 23 juin au soir autour du feu à Prunelli village et le 24 à l'occasion d'une messe et d'une merendella organisées par les associations I Chjassi Fiumurbacci et A Ripublica Dimucratca di L'Abbazia sur le site de la chapelle San Ghjuvanni.



BAIGNADE SOUS SURVEILLANCE À CALZARELLU



Comme chaque été, le poste de secours est installé sur la plage du 1er juillet au 31 août de 10h à 18h 7j/7. Cette saison, les sauveteurs bénéficient d'un poste de secours récent, climatisé et entièrement équipé.

LE MARCHÉ DE MIGLIACCIARU PASSE À L'HEURE D'ÉTÉ

Le marché prend ses couleurs d'été et se déroule deux fois par semaine, tous les mardis et samedis matin de 8h à 13h, de mi-mai jusqu'à l'arrière-saison. N'hésitez pas à aller à la rencontre des différents exposants A Piazza di a Nazione au cœur de Migliacciaru.



Naissances

1^{er} Semestre 2022

COEFFE Ornella	le 6 janvier
EL MOUSSAOUI Naya	le 7 janvier
MELET Doréan	le 18 janvier
FAIK Sanad	le 19 janvier
COMIATI Cheselina	le 11 février
TOMASINI Petru-Maria	le 18 février

REUMAUX Eliott	le 30 mars
PECCAUD BALLONI Marc'Andria	le 11 avril
BOHNN Théa	le 17 avril
EL ASSIOUI Silya	le 24 avril
RAMOS ENES Raphaël	le 24 mai
POLI Carlu	le 14 juin

Mariages

1^{er} Semestre 2022

BATTESTI Deborah et LEGRAND Yoan	le 5 février
-------------------------------------	--------------

PROVOST Julie et PALANDRI Simon-Jean	le 11 juin
---	------------

Décès

1^{er} Semestre 2022

ANDREANI Pierre-Jean	le 3 janvier
MAZZILLI Cataldo	le 3 janvier
CASAMATTA épouse ROSSINI Marie-Catherine (Titine)	le 15 janvier
SANELLI Dominique	le 17 janvier
ALTIBELLI Dominique	le 1 ^{er} février
ROSEMPLETT Christian	le 6 février
GIUDICELLI Antoine	le 21 février
ALESANDRINI Pascal	le 21 février
CHALEAC Claude	le 28 février
VALERO épouse MORALES Gilberte	le 21 mars
AGNEL épouse ARNAUD Josiane	le 27 mars
TOUZET épouse BELVAL Raymonde	le 28 mars
TACLET épouse DESSUET Anna	le 1 ^{er} avril

DURAND épouse MORON Carole	le 2 avril
DURIZI épouse FERRI Angèle	le 3 avril
NGUYEN-VAN-THOI épouse BERTIER Alice	le 5 avril
CASAMATTA Dominique	le 6 avril
PANZANI épouse CESARI Simone	le 11 avril
MOTA DE CASTRO épouse VALADIER Maria	le 19 avril
CHIODI Jean	le 6 mai
SISTI épouse SISTI Adrienne	le 14 mai
SANDRESCHI épouse LETARD Dominique	le 1 ^{er} juin
DOMINICI épouse CHIARI Catherine	le 4 juin
MANFREDI épouse ROSSI Marie	le 29 juin
GASPARI François	le 30 juin



Toutes les informations sont disponibles
sur le site de la mairie :
www.prunellidifiumorbu.fr
Et pour ne rien rater de l'actualité,
pensez à vous inscrire à la newsletter.

U NUTIZIALE

di a Cumuna di Prunelli-di-Fium'Orbu

Bulletin municipal édité par :

Municipalité de Prunelli di Fium'Orbu
Tél. 04.95.56.51.10

www.prunellidifiumorbu.fr

Directeur de la publication :

André ROCCHI

Rédaction & Illustrations :

Service Communication

Conception & Impression :

Imprimerie du Fium'Orbu

Secrétaire de rédaction :

Vincent Susini